

ment sollicité les opinions les plus diverses possible en organisant des audiences aux quatre coins du pays et en invitant les Canadiens de toutes les provinces et des deux territoires à nous dire ce qu'ils pensaient de la politique étrangère canadienne. En fait, on peut considérer toute la démarche du comité mixte spécial comme un exercice de participation démocratique.

Le travail du comité s'est effectué en deux étapes. La première a débuté le jour où le Parlement a suspendu ses activités pour l'été, le 28 juin 1985. Le Parlement nous avait demandé de déposer, au plus tard le 23 août, un rapport provisoire qui réponde à deux questions précises : Était-il souhaitable d'entamer des entretiens poussés avec les États-Unis en vue de signer de nouveaux accords commerciaux globaux, et convenait-il de participer à la phase de recherche de l'Initiative de défense stratégique (IDS), comme les États-Unis nous y conviaient? Cette première tâche du comité, entreprise en plein été, alors qu'il n'y avait manifestement pas de temps à perdre, a été menée à bien dans les délais prévus, malgré un véritable raz-de-marée de documents qu'il fallut étudier immédiatement. Près de 700 particuliers et organismes nous avaient en effet fait parvenir un mémoire, et bien plus de 300 témoins avaient comparu aux audiences publiques qui avaient eu lieu à Halifax, Ottawa, Montréal, Toronto, Vancouver, Calgary et Winnipeg.

À l'automne, nous avons entamé le gros du travail, à savoir l'examen d'ensemble des relations extérieures du Canada. Même si notre souci premier était d'élaborer un cadre pour l'application de la politique extérieure du Canada, nous avons décidé de ne pas nous en tenir là et de relever toute proposition précise et concrète qui pourrait faire l'objet d'une recommandation.

En octobre, des annonces ont été publiées dans 157 quotidiens et hebdomadaires de toutes les régions du pays. Elles décrivaient le programme de travail du comité et invitaient le public à lui soumettre des mémoires avant le 29 novembre. Ces mémoires nous ont été extrêmement utiles. En fait, nous avons continué à en recevoir pendant que nous rédigeons notre rapport. Le 7 mai 1986, nous avons reçu des mémoires provenant de 287 organismes et de 245 particuliers. Nous les avons tous lus et avons étudié leurs recommandations. On trouvera à l'Annexe A, à la fin du chapitre I, des tableaux qui indiquent les sujets abordés dans ces mémoires ainsi que leur provenance.

Pendant que les Canadiens rédigeaient des mémoires, au cours de l'automne, le comité a organisé une série de réunions-débats consacrées à divers sujets, avec la participation de spécialistes de renom. On y a discuté, par exemple, de l'influence des médias sur la façon dont les citoyens perçoivent la politique étrangère, du contrôle des armements, des problèmes causés par la dette internationale et de la politique étrangère canadienne dans l'Arctique. C'était la première fois qu'un comité du Parlement canadien utilisait cette technique. En fait, nous avons trouvé cette méthode tellement efficace pour mettre en lumière des points de vue différents et faire ressortir les diverses options qui s'offraient au Canada que nous avons décidé d'y recourir aussi quand le comité s'est rendu dans toutes les régions du pays au cours de l'hiver. Ainsi, dans toutes les villes où nous avons tenu des audiences, nous avons également organisé une réunion-débat sur un thème intéressant particulièrement la région. C'est ainsi qu'à Halifax il a été question de la gestion de l'océan, alors qu'à Edmonton la discussion a porté sur les perspectives internationales dans le domaine de l'énergie.

De janvier à fin avril, le comité a voyagé à travers le Canada. Nous nous sommes successivement rendus dans chaque province et territoire, en changeant de province tous les quinze jours. En dehors des réunions-débats, nous avons entendu l'exposé de divers particuliers et organismes choisis parmi ceux qui nous avaient fait parvenir des